



PROCES VERBAL DU CONSEIL SYNDICAL.

<u>Date de la convocation:</u>		11 Juin 2020
<u>Date d'affichage:</u>		11 Juin 2020
<u>Nombre de membres:</u>	En exercice:	8
	Présents:	8
	Votants:	8

L'an deux mille vingt, le dix huit juin à vingt heures et trente minutes, le Conseil Syndical s'est réuni en session ordinaire, dans le réfectoire de l'école Alain Fournier, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Alain MELIN, Président.

Approbation du procès-verbal du Conseil Syndical du 2 Juin 2020

A l'unanimité, le Conseil Syndical approuve le procès-verbal.

Délibération n° 2020-07

Installation du Conseil Syndical

A l'issue des élections municipales du 15 mars 2020, les assemblées délibérantes des communes membres du Syndicat ont procédé à l'élection de leurs délégués en application de l'article L5212-7 du CGCT

Sont rappelés ci-après les noms des délégués élus pour chaque commune :

Communes membres	Délégués titulaires	Délégués suppléants
<i>Bellefontaine</i>	M. DUCLOS Jean Noel Mme FORESTIER Lucille	Mme DELAHAYE Célia Mme CAILLER Emilie
<i>Jagny-sous-Bois</i>	Mme HOLLINGER Jacqueline Mme POLLET Doriane	
<i>Lassy</i>	M. MAUGAN Gilbert M. PRUVOT Patrice	Mme MAILHAC Marie Mme FEUERSTEIN Christine
<i>Le Plessis Luzarches</i>	M. FAUVIN Patrick Mme VOISIN Elke	Mme DULOT Karine

La séance est ouverte sous la présidence de Mme HOLLINGER Jacqueline,

La doyenne d'âge, après l'appel nominal des délégués, installe les 8 délégués titulaires dans leurs fonctions.

Il est ensuite demandé au Conseil Syndical de choisir parmi l'assemblée délibérante le secrétaire de séance. Mme FORESTIER Lucille est nommée comme secrétaire de séance.



Délibération n° 2020-08

Election du Président du SIPEAF

Madame HOLLINGER,

Présidente de séance et doyenne d'âge, invite les délégués à poser leur candidature aux fonctions de Président du Syndicat Intercommunal Pour l'Ecole Alain Fournier.

M. MAUGAN Gilbert se présente comme candidat à l'élection du Président.

Mme HOLLINGER Jacqueline déclare le scrutin ouvert et procède aux votes.

M. PRUVOT Patrice et Mme FORESTIER Lucille sont nommés assesseurs.

A l'**unanimité**, le Conseil Syndical élit M. MAUGAN Gilbert Président du SIPEAF.

Délibération n° 2020-09

Election des Vices-Présidents du SIPEAF

M. MAUGAN Gilbert appelle aux candidatures à l'élection du premier Vice Président.

M. DUCLOS Jean Noel se présente à l'élection du premier Vice Président.

Le Président du SIPEAF procède au vote du Conseil Syndical

M. DUCLOS Jean Noel est élu premier Vice-Président du SIPEAF par 7 voix pour et une abstention.

Le Président du SIPEAF appelle aux candidatures à l'élection du second Vice Président.

M. FAUVIN Patrick présente sa candidature.

M. FAUVIN Patrick est élu à l'**unanimité**, 2ème Vice Président du SIPEAF.

Le président rappelle à la commune de Jagny sous bois qu'il leur manque 2 suppléants

Délibération n° 2020-10

Indemnités du Président

Suite à la revalorisation du 1^{er} Janvier 2019 de la valeur de l'indice brut terminal de la fonction publique, Le Président devrait percevoir une indemnité mensuelle à 12.20% de l'indice brut,

Le Président demande une diminution de ce pourcentage à hauteur de 7.5% de l'indice brut terminal de la fonction publique,

Le Conseil Syndical après en avoir délibéré,

Approuve à l'unanimité ces changements.



Par conséquent, M. MAUGAN Gilbert, Président du syndicat percevra jusqu'à la fin de son mandat, une indemnité mensuelle égale à 7.50 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique.

POINTS DIVERS :

Point effectif prévu pour la rentrée scolaire 2020/2021 :

- PS : 12 enfants
- MS : 11 ou 12 enfants
- GS : 19 enfants
- CP : 18 enfants
- CE1 : 23 enfants
- CE2 : 9 enfants
- CM1 : 10 enfants
- CM2 : 14 ou 15 enfants

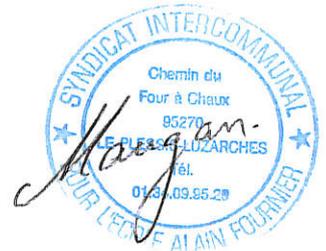
Projet Rénovation/Extension de l'Ecole Alain Fournier

Le président donne la parole à Monsieur Alain Melin qui explique que les travaux ont été divisés en 3 lots.
Lot n°1 Extension et Auvent de connexion entre les bâtiments, cour....
Lot n°2 Rénovation bloc sanitaires et nouvelle entrée.
Lot n°3 Aménagement des abords, stationnement.

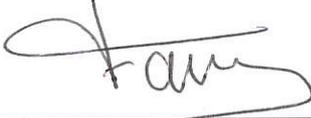
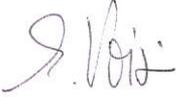
Les ordres de service sont à faire parvenir aux entreprises retenues.
Le budget initial pour les travaux passe de 1 646 466 Euros HT à 1 888 490 Euros HT. En conséquence la participation des communes passe de 607 466 Euros à 849 490 Euros HT. Il y a donc une nécessité d'un financement complémentaire de 240 000 Euros qui devra être obtenu.

L'ordre du jour étant épuisé et plus aucune question soulevée, la séance est close à 22 heures.

Le Président,
Gilbert MAUGAN



APPROBATION DU PROCES VERBAL:

Mr MAUGAN Gilbert 	Mr PRUVOT Patrice 
Mme HOLLINGER Jacqueline 	Mme POLLET Doriane 
Mr FAUVIN Patrick 	Mme VOISIN Elke 
Mr DUCLOS Jean Noel 	Mme FORESTIER Lucille 